



RAPPORT

SUIVI DE L'ENQUETE SUR LA QUALITE DES SERVICES EN MATIERE DE FOURNITURE D'EAU.

Juin 2024.

kr

ABREVIATIONS

ARSEE	Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique
DRCS	Direction Région Centre Sud
DRE	Direction Région Est
DREst	Direction Région Estuaire
DRL	Direction Région Littorale
DRN	Direction Région Nord
DSP	Délégation de service Public
LBV	Libreville
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon



SYNTHESE

Suite à l'enquête sur la qualité de service du 24 au 26 octobre 2023, la SEEG a transmis au Régulateur le 19 mars 2024 des documents relatifs aux différents constats relevés par ce dernier.

De l'analyse de ces documents, il ressort que les constats relevés en matière de continuité et de qualité des services eau sont respectivement de 80% et de 30% restés sans réponses.

Par ailleurs, l'analyse du bilan annuel 2023, des résultats des contrôles de la qualité (détails en pages suivantes), indique que le taux de conformité des analyses bactériologiques sur le réseau de distribution, ne respecte pas la valeur cible de 100% (annexe 18 de la DSP).

La fréquence contractuelle en termes de réalisation des analyses n'est pas respectée dans la plupart des localités, à l'instar de celles de la DRCS.

De plus, la fréquence d'analyses dans les petites localités telles que Ovan, Dienga, Onga etc. se fait de façon aléatoire.

Toutefois, ce bilan transmis par la SEEG ne présente que la synthèse des résultats d'analyses en physico-chimie et en bactériologie et non l'exhaustivité des données concernant l'autosurveillance.

Par conséquent le risque sanitaire est avéré pour les populations en raison du non-respect des obligations contractuelles par le Concessionnaire.

Nous préconisons l'application des pénalités prévues à l'annexe 18.



TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS	1
SYNTHESE	2
Table des matières	3
1.Contexte	4
2.SUIVI DE LA MISSION SUR LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE	5
2.1 Continuité des services en matière de fourniture d'eau	5
2.2 Qualité des services en matière de fourniture d'eau	6
3.ANALYSE DU BILAN du contrôle de la qualité du service en matière de fourniture d'eau POTABLE 2023	7
3.1- Qualité des eaux brutes	7
3.2. Qualité des eaux traitées	7
3.2.1. Direction Région Estuaire	7
3.2.1.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées	7
4.2.1.2. Résultats d'analyses effectuées sur les eaux distribuées	9
3.2.2. Direction Région Littorale	10
3.2.2.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées	10
3.2.2.2 Résultats des analyses bactériologiques effectuées sur les eaux distribuées	11
3.2.3. DIRECTION Région Est	12
3.2.3.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées	12
4.2.3.2. Résultats d'analyses des eaux distribuées	15
3.2.4. Direction Région Centre Sud	18
3.2.4.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées	18
3.2.4.1. Résultats des analyses effectuées par la DRCS sur les eaux distribuées	21
3.2.5. DIRECTION REGIONALE NORD	24
3.2.5.1. Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées	24
3.2.5.2. Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées	25
V. RECOMMANDATION	26



1.CONTEXTE

La SEEG s'est engagée à distribuer une eau de qualité aux usagers, conformément à l'annexe 14A de la Convention de Concession.

Selon l'annexe 14B partie II, la SEEG doit adresser trimestriellement à l'Autorité Concédante, un rapport contractuel sur la qualité du service en matière de fourniture d'eau, ainsi qu'un rapport contractuel sur la continuité des services chaque semestre.

Cette obligation contractuelle n'étant plus assurée par le Concessionnaire depuis le dernier trimestre 2019, le Régulateur a de ce fait, mené une mission d'inspection au siège de la SEEG. Cette mission, effectuée du 24 au 26 octobre 2023, portait sur la qualité et la continuité des services en eau.

En réponse aux différents constats effectués lors de cette mission, la SEEG a transmis au Régulateur, le 19 mars 2024 :

- Les rapports qualité 2022 ;
- Le bilan qualité 2023 ;
- La Répartition du flux départ NTOUM jusqu'au stockage réservoir Pk6 et pK9.

Ce rapport présente le suivi de la mission portant sur la qualité et la continuité des services en eau.



2.SUIVI DE LA MISSION SUR LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE

2.1 Continuité des services en matière de fourniture d'eau

Le tableau suivant présente les résultats du suivi de la continuité en matière de fourniture d'eau.

Constats relatifs à la continuité des services (ARSEE)	SEEG	Observations
Absence de données statistiques concernant les villes en situation de stress hydrique à l'échelle nationale	Aucune donnée transmise à ce jour	Le Régulateur est en attente de réponse
Estimation du déficit en matière de fourniture d'eau (besoin estimé à 320 000m ³ /j)	Aucune donnée transmise à ce jour	Le Régulateur est en attente de réponse à ce sujet
Estimation sur le taux de perte du réseau de transport (75%)	Transmission des données concernant la répartition des flux au Régulateur	Le régulateur est en attente du calcul des pertes du réseau de transport
Aucune information concernant la réalisation de la modélisation des réseaux par l'opérateur n'a pu être présentée au Régulateur.	Aucune donnée transmise à ce jour	Le Régulateur est en attente de la modélisation des réseaux d'eau
Aucune donnée concernant les secteurs à renforcer à l'échelle nationale n'a été présentée au Régulateur	Aucune donnée transmise à ce jour	Le Régulateur est en attente de la liste des secteurs à renforcer à l'échelle nationale

A ce jour, le Régulateur est toujours en attente de réponses concernant 80% des constats relevés en matière de continuité des services eau.

2.2 Qualité des services en matière de fourniture d'eau

Le tableau suivant présente les résultats du suivi de la qualité en matière de fourniture d'eau

Constats ARSEE	SEEG	Observations
<p><u>Respect des limites de la qualité des eaux brutes :</u> Insuffisances constatées en matière d'auto-surveillance des eaux brutes en raison de l'absence de données y relatives</p>	Aucun rapport présentant les résultats des contrôles de la qualité des eaux brutes n'a été transmis au Régulateur à ce jour.	Absence de suivi en matière de qualité des eaux brutes.
<p><u>Respect des limites de la qualité des eaux traitées :</u> Insuffisances constatées en matière d'auto-surveillance des eaux traitées en raison de l'absence de données y relatives</p>	<p>Transmission des rapports présentant les résultats du contrôle de la qualité de l'eau traitée du 3^e et du 4^e trimestre 2022 au Régulateur, le 19 mars 2024</p> <p>Transmission du rapport présentant le bilan des résultats d'analyses effectuées sur les eaux traitées et sur les eaux distribuées en 2023.</p>	Le taux de conformité des analyses bactériologiques et physicochimiques respecte les limites contractuelles dans l'ensemble.
<p><u>Respect des limites de la qualité des eaux distribuées :</u> Manquements constatés en matière d'auto-surveillance des eaux distribuées en raison de l'absence de données y relatives</p>	Transmission des rapports présentant les résultats du contrôle de la qualité des eaux distribuées du 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et du 4 ^e trimestre 2022 et du bilan 2023, au Régulateur le 19 mars 2024	Le taux de conformité des analyses bactériologiques et physicochimiques respecte les limites contractuelles dans l'ensemble.
<p><u>Respect de la fréquence des prélèvements des échantillons des eaux brutes :</u> Manquements constatés en matière d'auto-surveillance des eaux brutes en raison de l'absence de données y relatives.</p>	Aucun rapport présentant les fréquences de prélèvements des eaux brutes pour analyses n'a été transmis au Régulateur à ce jour.	Absence de suivi qualité des eaux brutes
<p><u>Respect des fréquences d'analyses des eaux traitées et des eaux distribuées :</u> Manquements constatés en matière d'auto-surveillance des eaux distribuées en raison de l'absence de données y relatives</p>	Transmission des Rapports des résultats des contrôles de la qualité en matière de fourniture d'eau 2022/2023	Fréquence des analyses non respectée aussi bien en bactériologie qu'en physicochimie. Risques sanitaires avérés.

A ce jour, le Régulateur n'a pas eu de réponses sur le tiers des constats relevés en matière de qualité des services eau.

3.ANALYSE DU BILAN DU CONTROLE DE LA QUALITE DU SERVICE EN MATIERE DE FOURNITURE D'EAU POTABLE 2023

3.1- Qualité des eaux brutes

Aucun résultat d'analyse en physico-chimie et en bactériologie, réalisée sur les eaux brutes n'a été transmis au Régulateur par la SEEG.

3.2. Qualité des eaux traitées

3.2.1. Direction Région Estuaire

La Direction Région Estuaire (DREst) assure la réalisation de l'autosurveillance des eaux produites par : L'usine de potabilisation de la Nzeme qui est constituées de deux unités de traitement (Ntoug3/4 et Ntoug5/6), les forages de Libreville, la station de traitement d'eau de cocobeach et la station de Kango.

Par ailleurs l'autosurveillance des eaux traitées par les stations CIMGabon 1 et Cimgabon 2 est effectuée en même temps que celle produite par Ntoug 5/6 car elles sont désinfectées dans la même bache.

3.2.1.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées

- **Analyse bactériologiques**

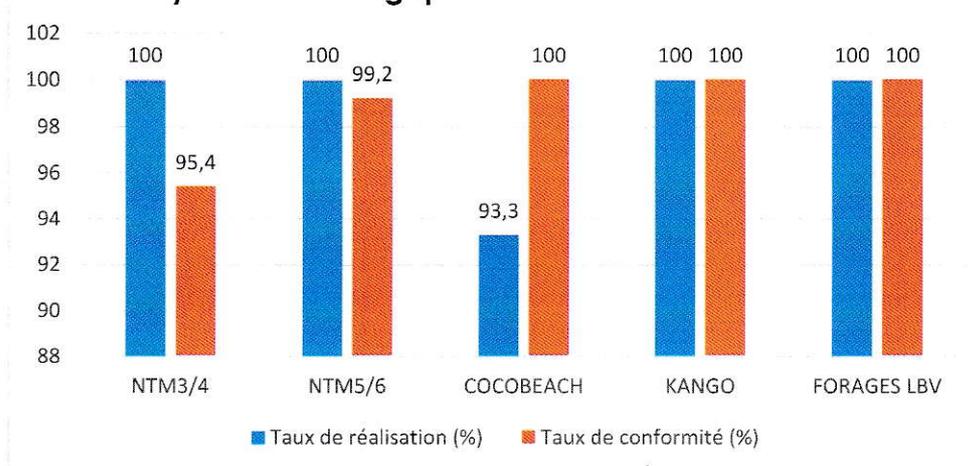


Figure 1 analyses bactériologiques réalisées sur l'eau traitée (DRest)

L'analyse de la figure ci-dessus montre que :

- Le taux de conformité des analyses effectuées en sortie stations ne respecte pas les exigences contractuelles à Ntoug 3/4 et Ntoug 5/6.
- Le taux de réalisation des analyses en bactériologie enregistré par la station de traitement d'eau de la ville de Cocobeach ne répond pas aux exigences contractuelles.

✓

La Direction Région Estuaire (DREst) comptabilise au total un taux de réalisation global de 98,66% et un taux de conformité globale de 98,92% en ce qui concerne les analyses bactériologiques.

- **Analyses physico-chimiques**

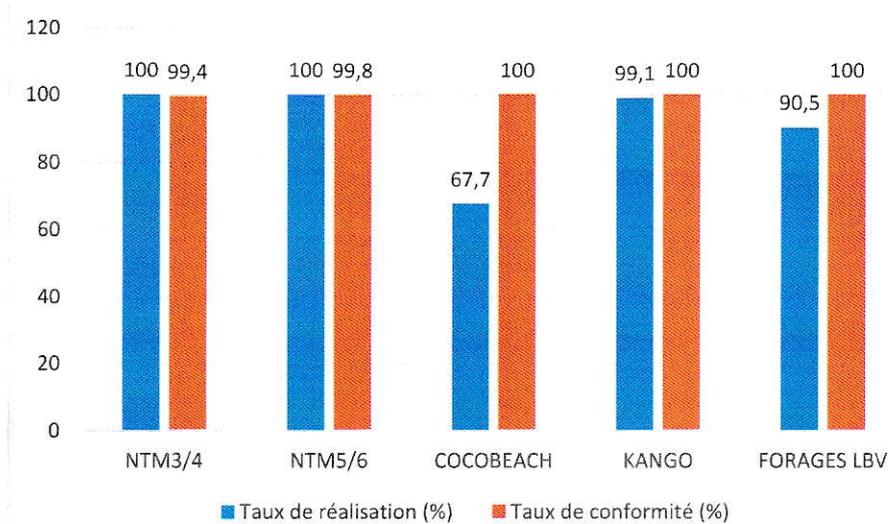


Figure 2 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau traitée (DREst)

La figure ci-dessus révèle que :

- Le taux de conformité n'atteint pas la valeur cible de 100% à NTM 3/4 et NTM 5/6.
- Le taux de réalisation des analyses en physico-chimie dans les villes de Libreville et de Cocobeach ne respecte pas les exigences contractuelles qui sont de 100%.

Pénalités : néant.

La DREst enregistre un taux de conformité globale de 99.84% et un taux de réalisation de 91.46% en ce qui concerne les analyses physico-chimiques.

Handwritten signature

4.2.1.2. Résultats d'analyses effectuées sur les eaux distribuées

✓ Analyses bactériologiques

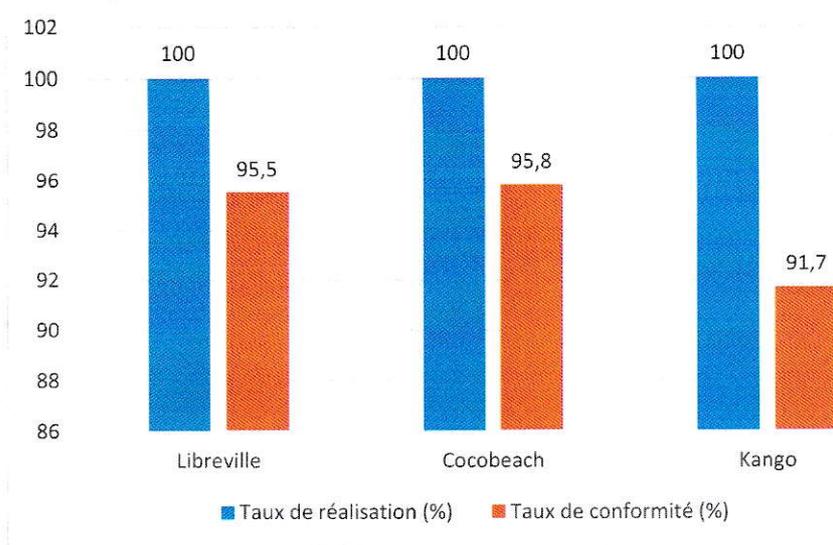


Figure 3 résultats des analyses en bactériologie sur les eaux traitées

Le taux de conformité d'analyses bactériologiques n'atteint pas la valeur cible de 100 % à Libreville, Cocobeach et Kango.

De plus, le concessionnaire n'a fourni aucune donnée relative à la durée moyenne de levée des non conformités bactériologiques qui ont été relevées.

Pénalités : Applicables conformément à l'annexe 18 de la DSP.

✓ Analyses physico-chimiques

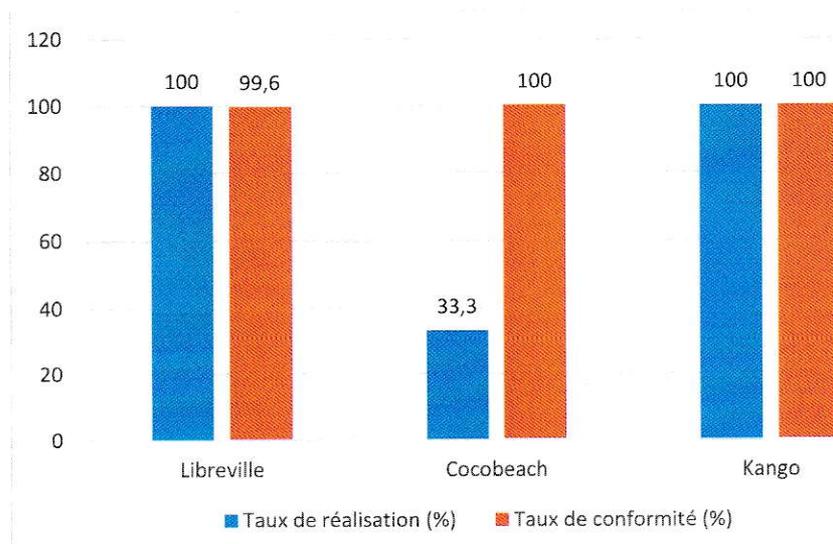


Figure 4 Résultats d'analyses en physico-chimie sur les eaux distribuées

✓

Le taux de réalisation des analyses physico-chimiques enregistré par la DREst pour le compte de la ville de cocobeach est non conforme aux exigences contractuelles soit 12 analyses effectuées sur 36.

Pénalités : néant.

3.2.2. Direction Région Littorale

La Direction Région Littorale (DRL) est constituée de deux usines de traitement d'eau à savoir la station de traitement de Port-Gentil composée de deux unités de traitement (POGB et POGC) et la station de traitement d'eau d'Omboué.

3.2.2.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées

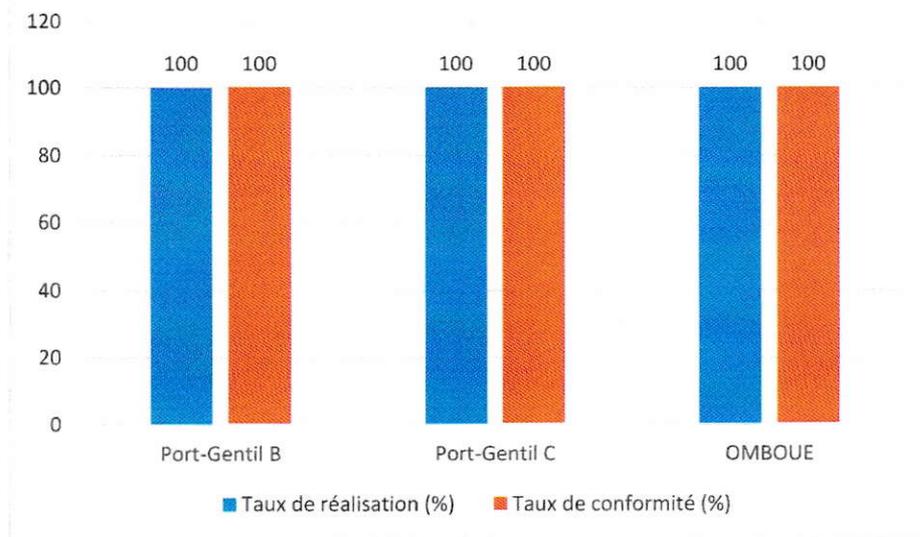


Figure 5 Résultats d'analyses bactériologiques effectuées sur les eaux traitées

Le taux de conformité des analyses bactériologiques enregistré par la DRL respecte les exigences contractuelles.

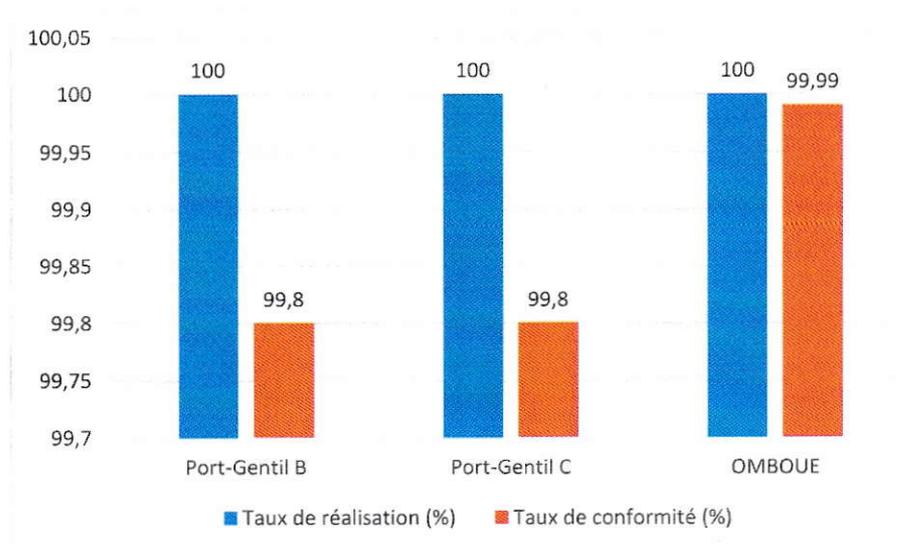


Figure 6 Résultats d'analyses physico-chimiques sur les eaux traitées enregistrées par la DRL

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques n'atteint pas la valeur cible de 100% à Port-Gentil et Omboue.

3.2.2.2 Résultats des analyses bactériologiques effectuées sur les eaux distribuées

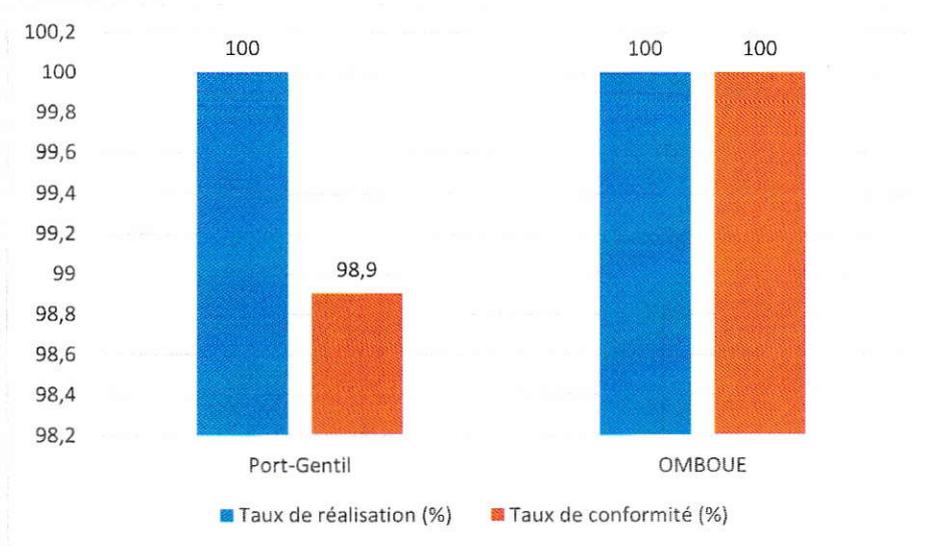


Figure 7 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de conformité des analyses bactériologiques n'est pas respecté sur le réseau de distribution à Port-Gentil.

Pénalités : applicables conformément à l'annexe 18 de la DSP.

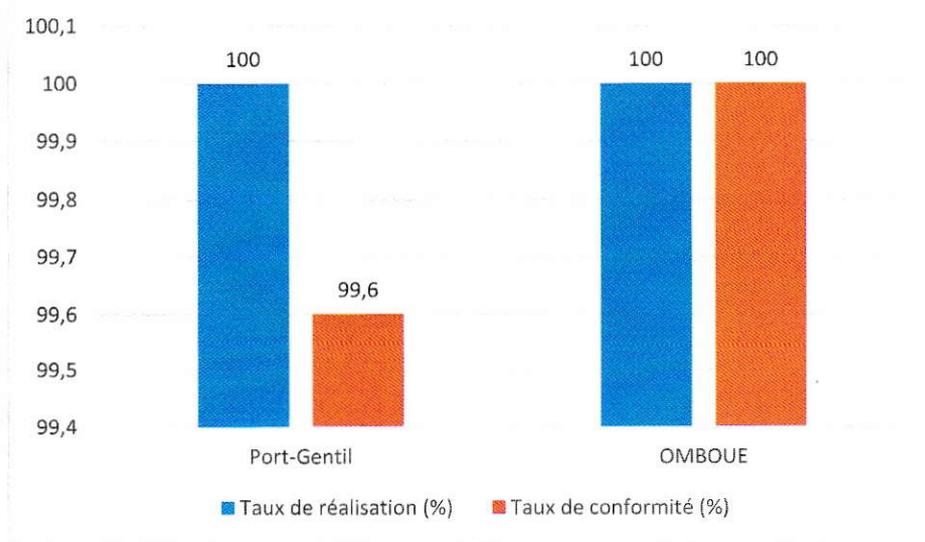


Figure 8 Résultats d'analyses physicochimiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques n'atteint pas la valeur cible de 100% sur le réseau de distribution de la ville de Port-Gentil.

R

3.2.3. DIRECTION Région Est

La Direction Région Est (DRE) est celle qui dispose du grand nombre d'exploitations à savoir 19.

3.2.3.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées

✓ Analyses bactériologiques

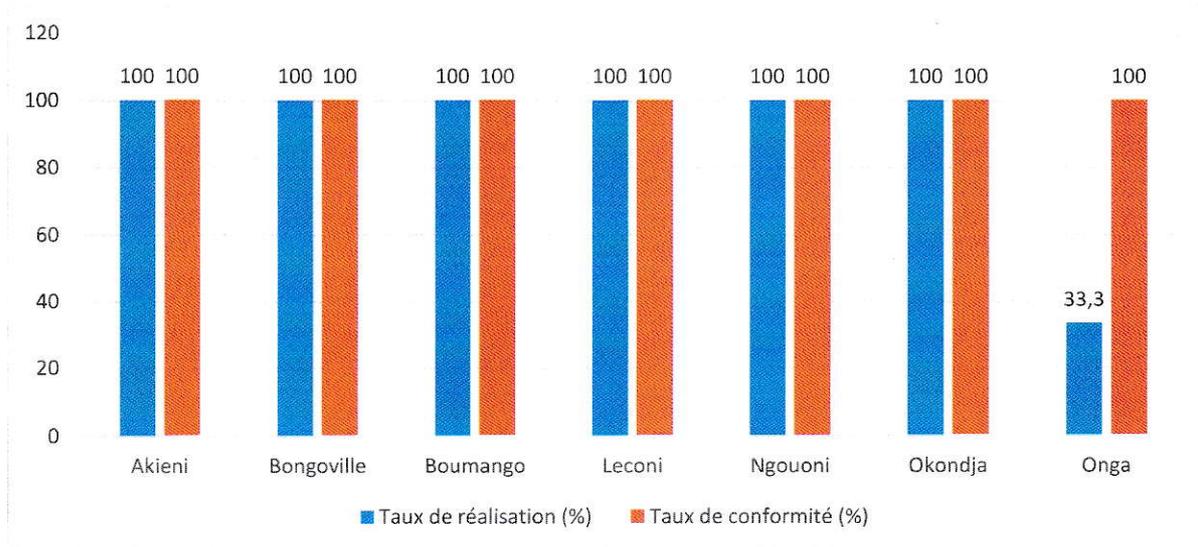


Figure 9 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de réalisation des analyses bactériologiques n'est pas respecté à Onga. Soit 10 analyses bactériologiques effectuées sur 30. De plus le Concessionnaire n'a fourni aucune information relative sur la classification (B1, B2) des analyses bactériologiques non effectuées.

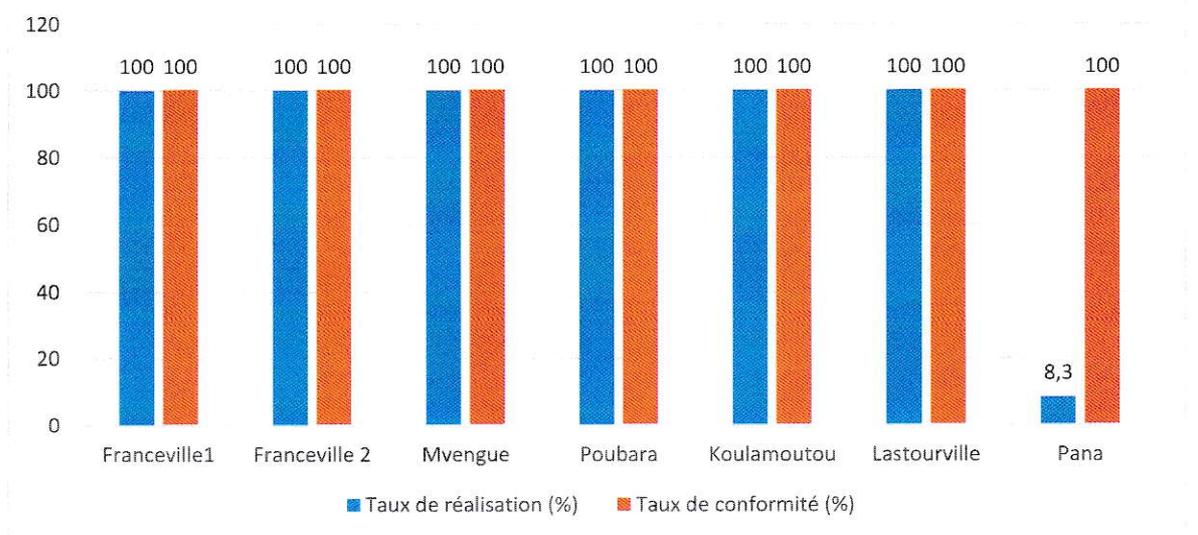


Figure 10 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de réalisation des analyses bactériologiques n'est pas respecté à Pana. Soit 3 analyses bactériologiques effectuées sur 30.

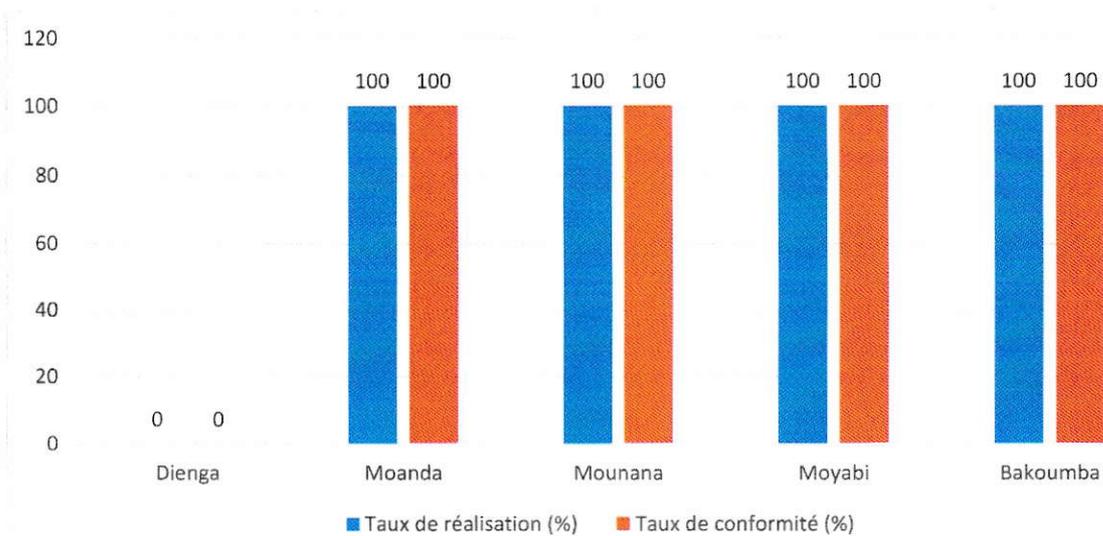


Figure 11 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées

Aucune analyse bactériologique n'a été effectuée sur l'eau potable produite par la station de Dienga.

✓ **En physico-chimie**

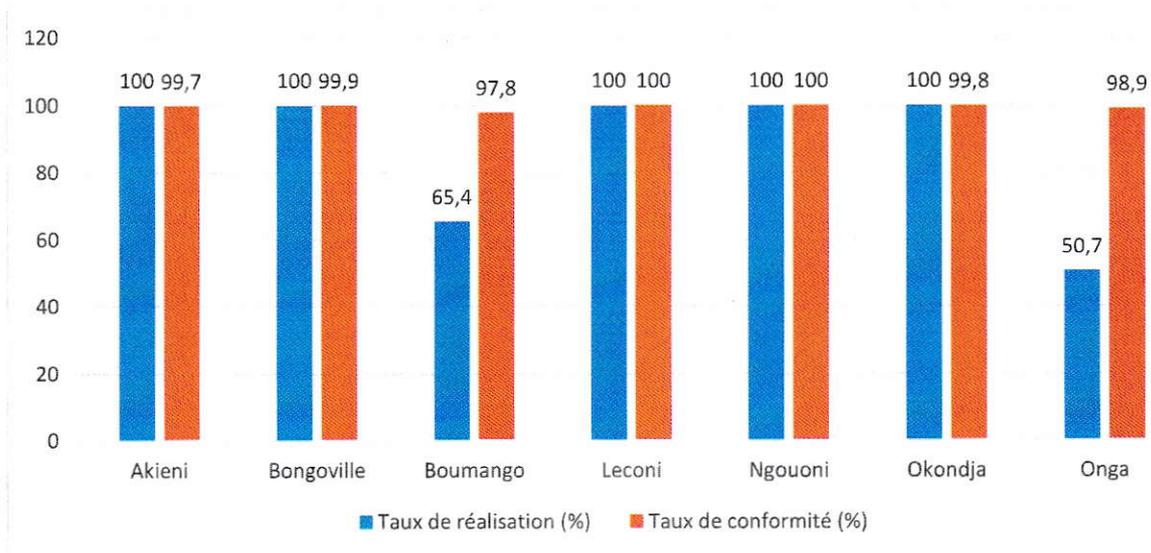


Figure 12 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques n'est pas respecté à Akieni, Bongoville, Boumango, Okondja et Onga.

Le taux de réalisation d'analyses physico-chimiques n'a pas été respecté dans les stations de Boumango et d'Onga.

h

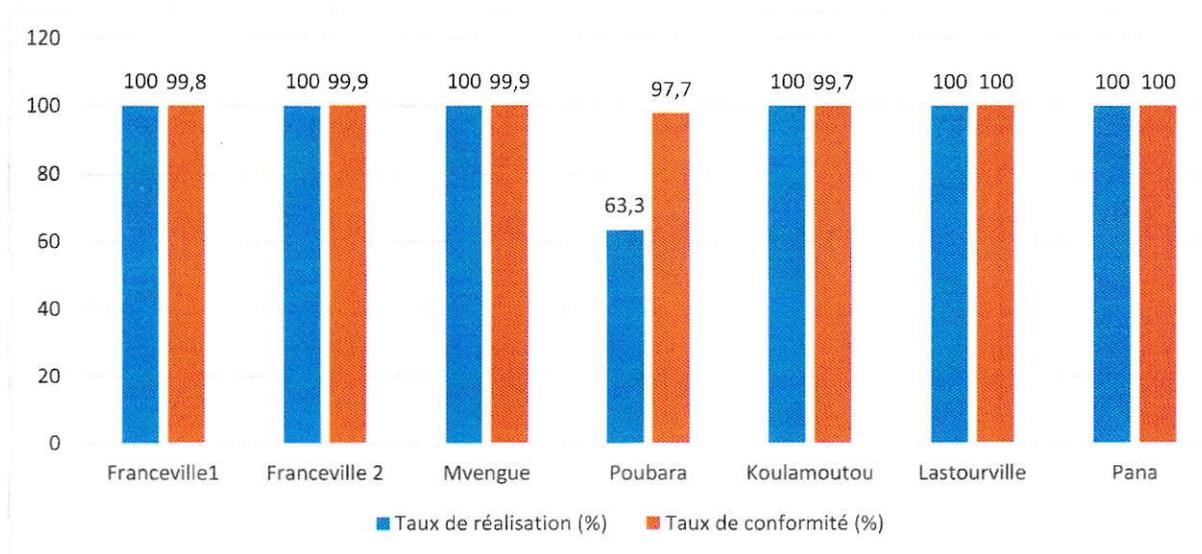


Figure 13 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques n'est pas respecté à Franceville 1 et Franceville 2, Mvengue, Poubara et Koulamoutou.

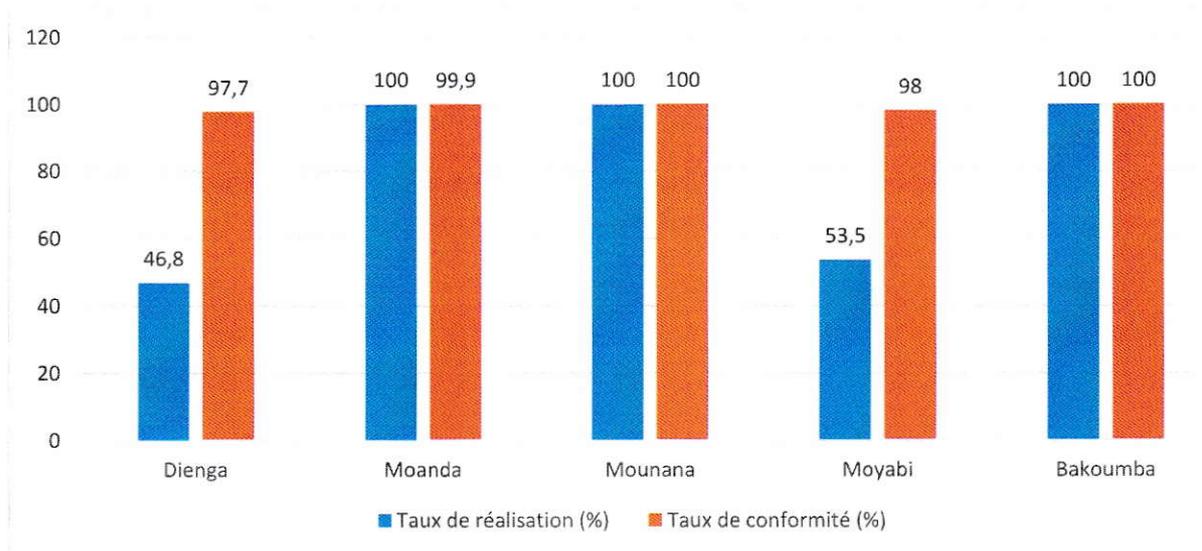


Figure 14 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques n'est pas respecté à Dienga, Moanda et Moyabi.

(Handwritten signature)

4.2.3.2. Résultats d'analyses des eaux distribuées

✓ En bactériologie

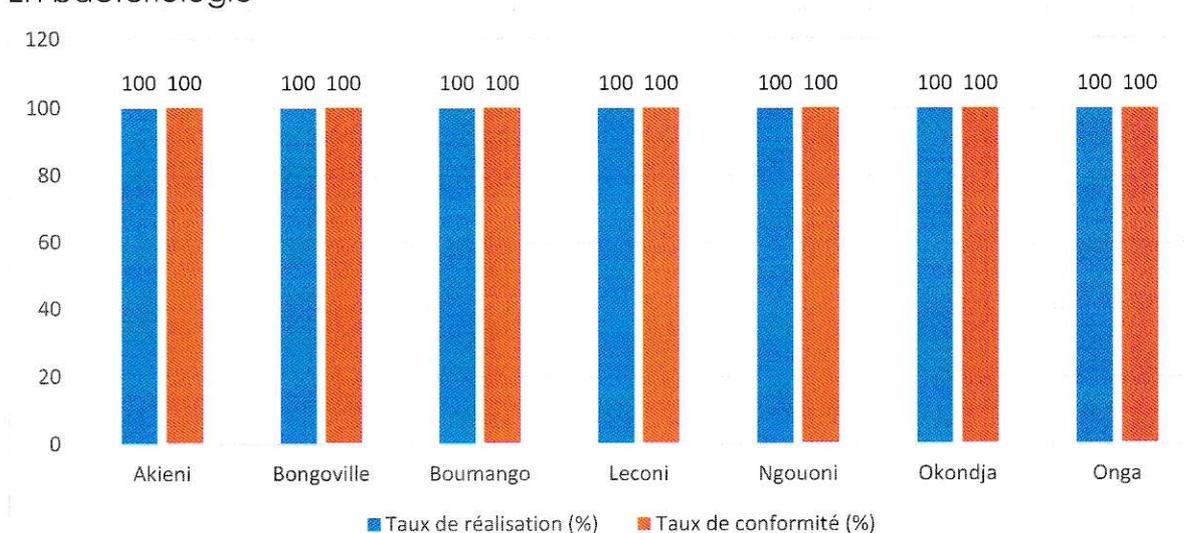


Figure 15 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de conformité ainsi que le taux de réalisation d'analyses bactériologiques sont respectés dans ces localités.

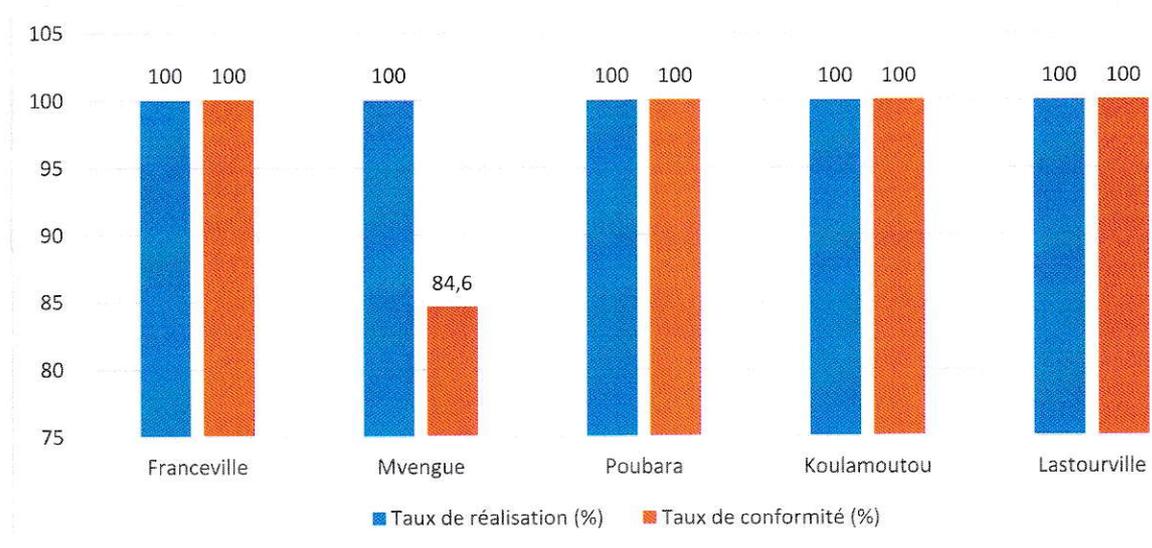


Figure 16 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de conformité des analyses bactériologiques n'est pas respecté sur le réseau de distribution à Mvengue.

De plus, aucune donnée concernant la durée de levée de la non-conformité n'a été fournie.

Pénalités : Applicables conformément à l'annexe 18 de la DSP.

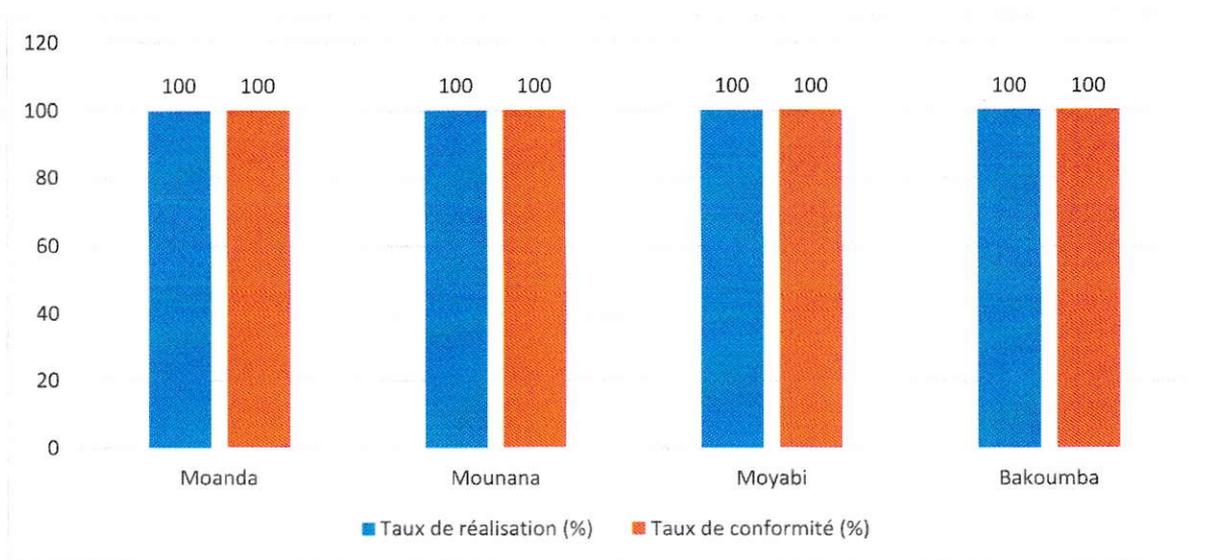


Figure 17 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de conformité des analyses bactériologiques est respecté dans ces localités.

Les réseaux de distribution de 16 localités sur un total de 19, font l'objet d'auto-surveillance de l'eau sur le plan bactériologique.

✓ **Analyses physico-chimiques**

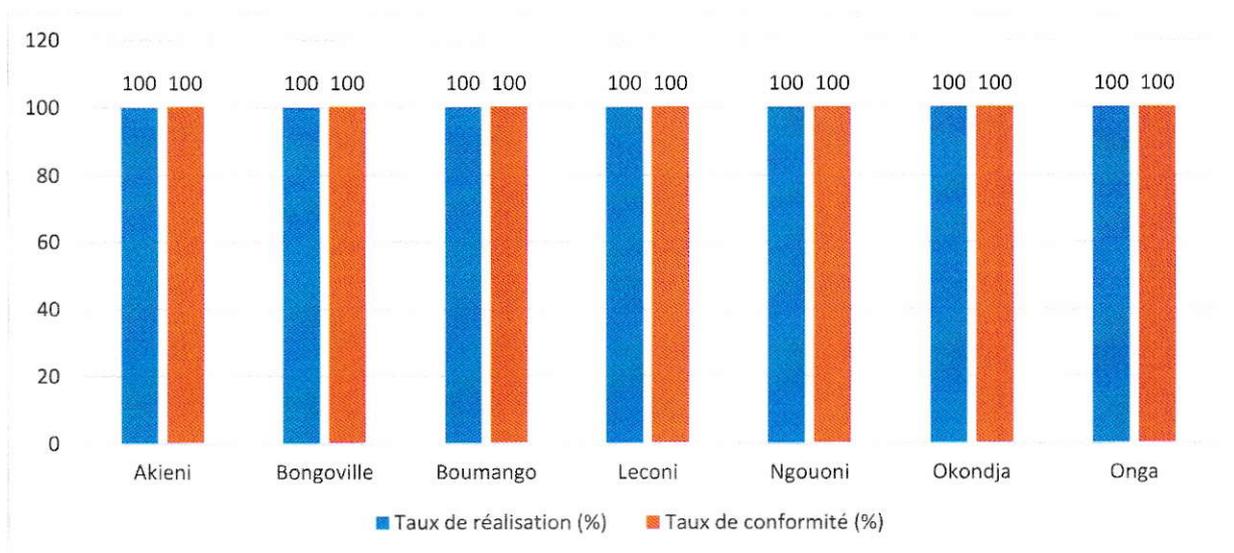


Figure 18 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de réalisation et de conformité est respecté dans ces localités.

[Handwritten signature]

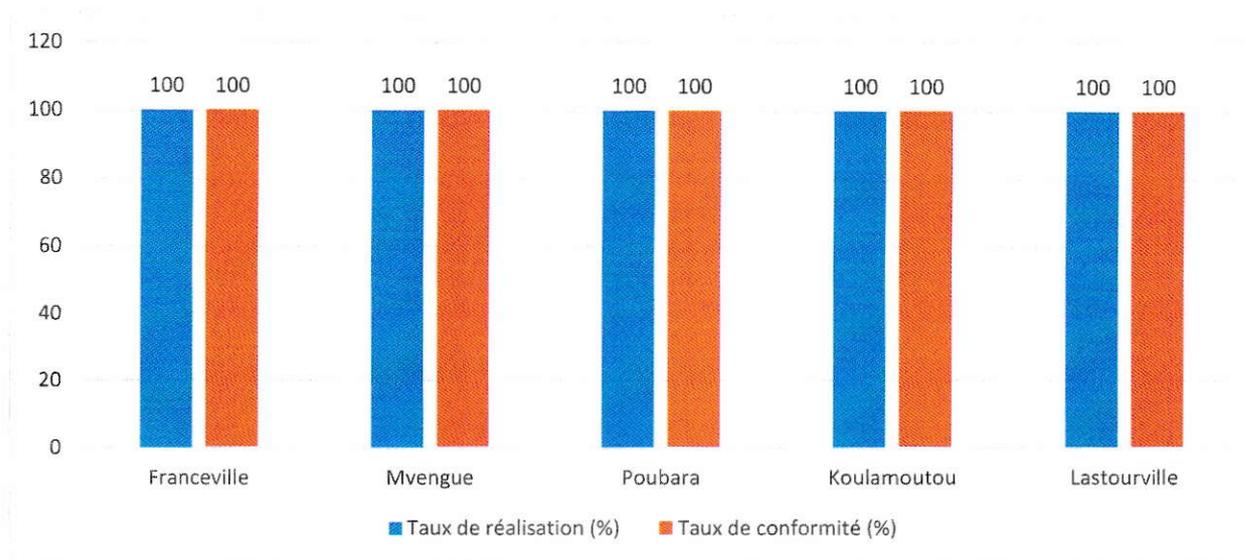


Figure 19 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de réalisation et de conformité est respecté dans ces localités.

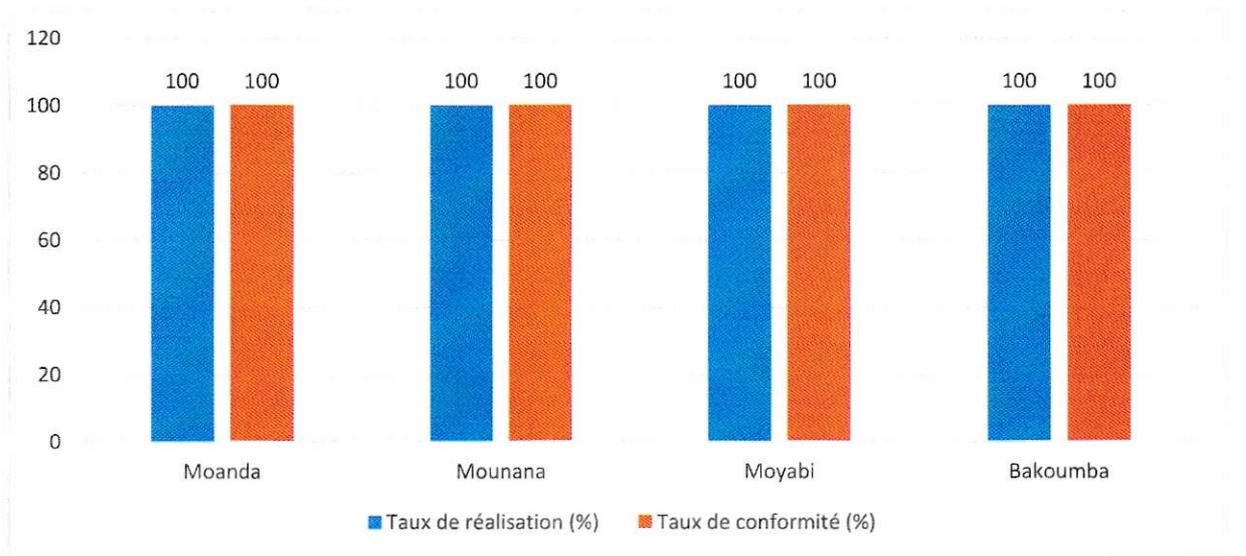


Figure 20 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de réalisation et de conformité est respecté dans ces localités.

(Handwritten signature)

3.2.4. Direction Région Centre Sud

La Direction Région Centre Sud est constituée de 16 stations de traitement d'eau.

3.2.4.1. Résultats des analyses effectuées sur les eaux traitées

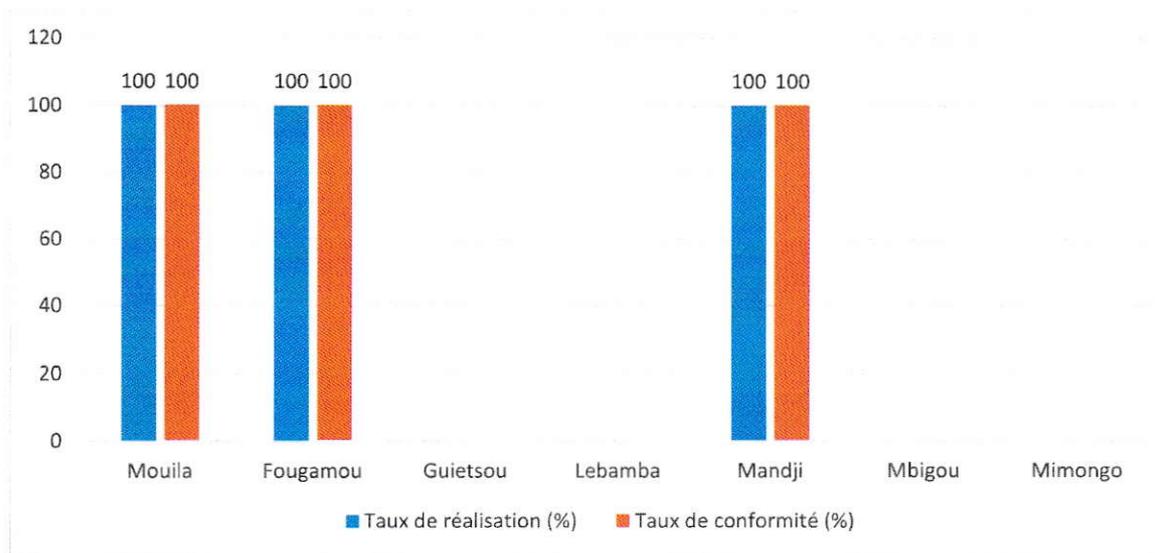


Figure 21 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées

Les paramètres bactériologiques n'ont pas été suivis dans les localités de Guietsou, Lebamba, Mbigou et Mimongo selon l'analyse des résultats ci-dessus présentés.

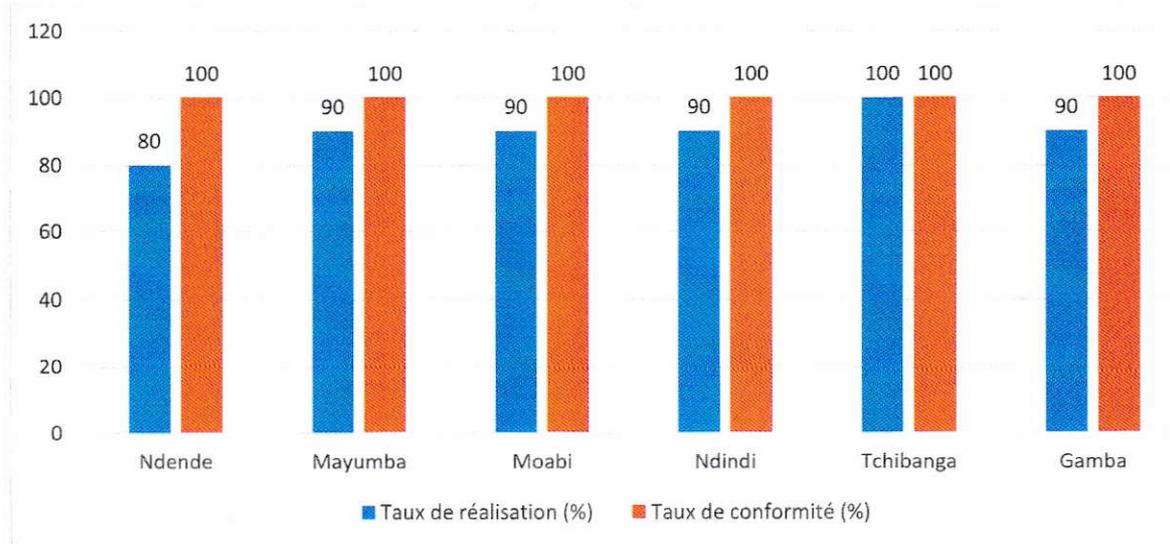


Figure 22 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées

Les taux de réalisation des analyses bactériologiques ne sont pas respectés dans ces localités sauf à Tchibanga.

(Handwritten mark)

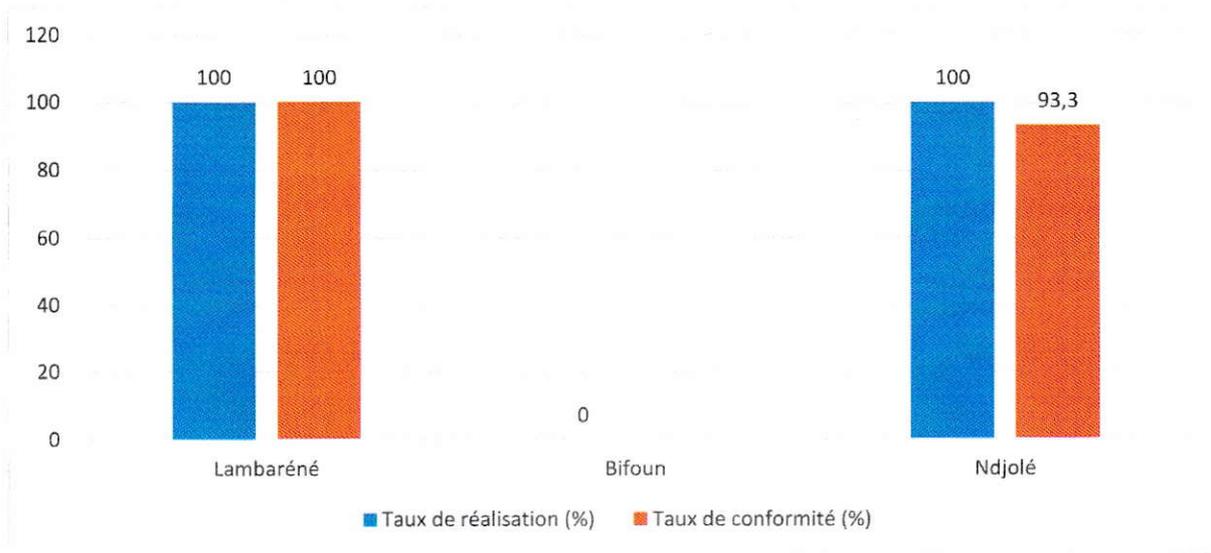


Figure 23 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées

Dans la localité de Bifoun aucune analyse concernant les paramètres bactériologiques n'a été effectuée selon le bilan annuel 2023. Le taux de conformité des analyses n'a pas été respecté à Ndjolé.

✓ Analyses physico-chimiques

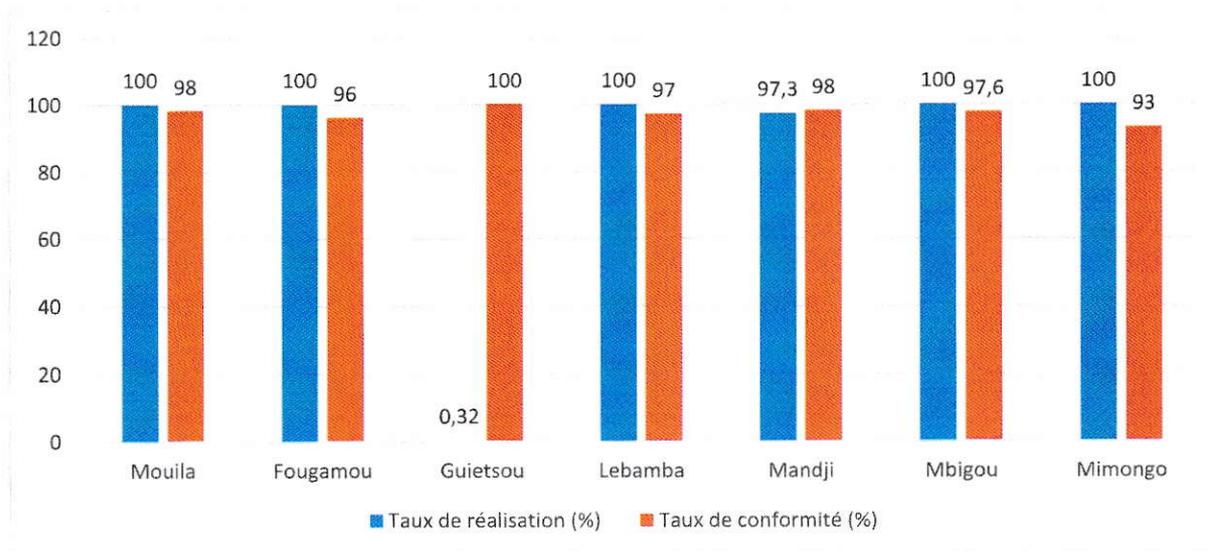


Figure 24 Résultats d'analyses physicochimiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques n'est pas respecté à Mouila, Fougamou, Lebamba, Mandji, Mbigou et Mimongo.

Dans la localité de Guietsou, seules 4 analyses physico-chimiques ont été effectuées sur 1263.

✓

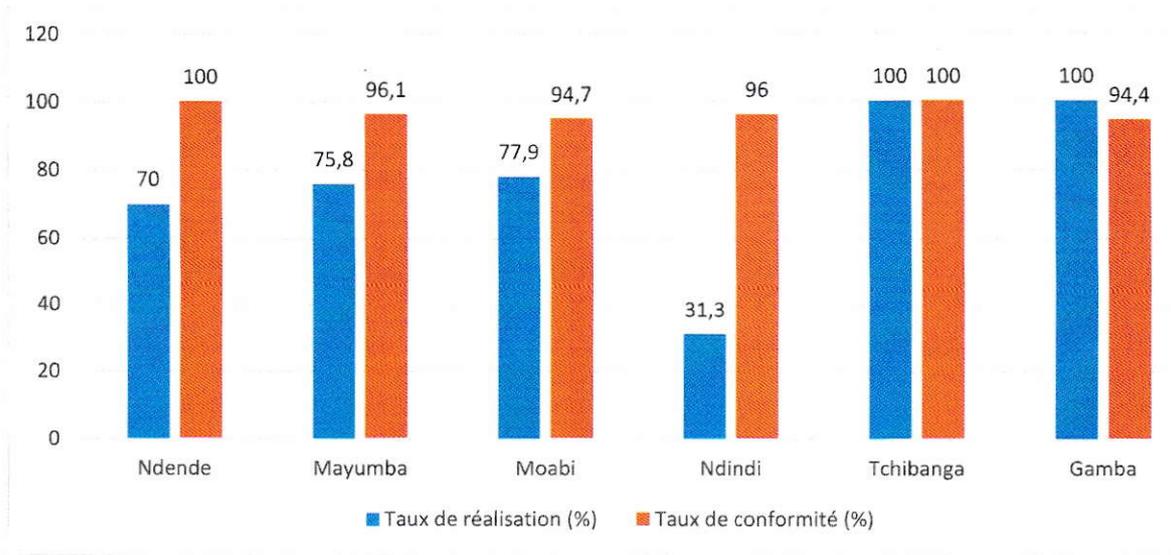


Figure 25 Résultats d'analyses physicochimiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de réalisation des analyses physico-chimiques n'est pas respecté à Mayumba, Moabi, Ndindi et Gamba.

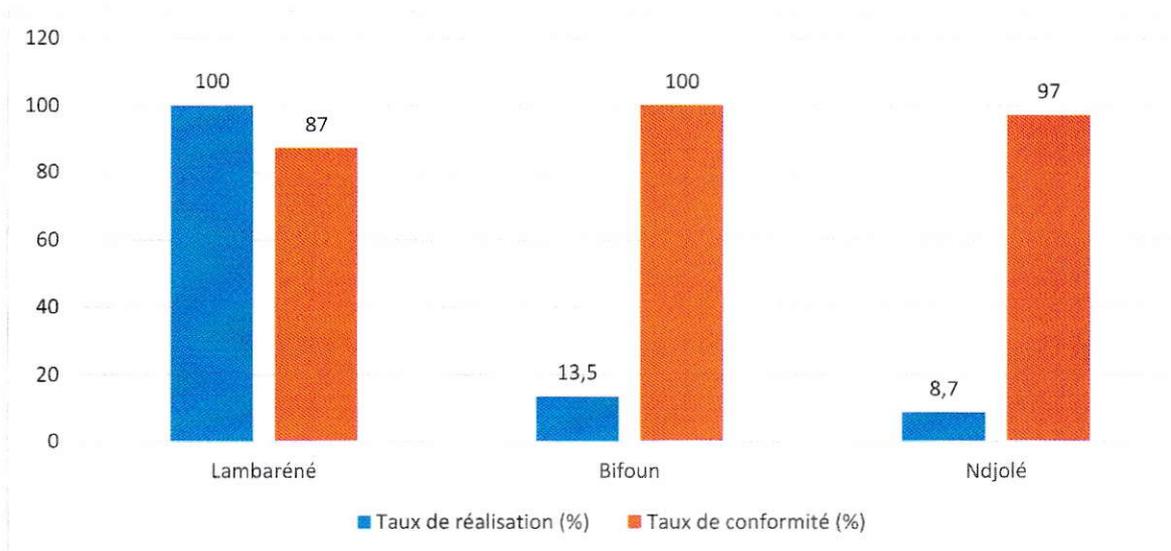


Figure 26 Résultats d'analyses physicochimiques réalisées sur les eaux traitées

Le taux de réalisation des analyses physico-chimiques n'est pas respecté à Lambaréné et Ndjolé. Le taux de réalisation des analyses est faible à Bifoun et Ndjolé.

✍

3.2.4.1. Résultats des analyses effectuées par la DRCS sur les eaux distribuées

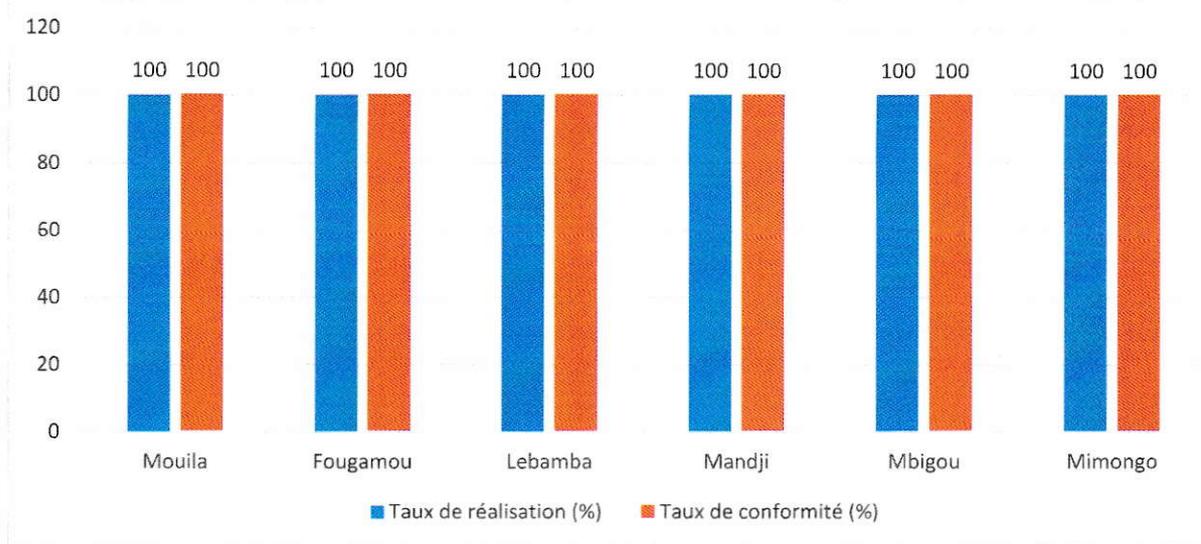


Figure 27 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de conformité des analyses bactériologiques est respecté dans ces localités.

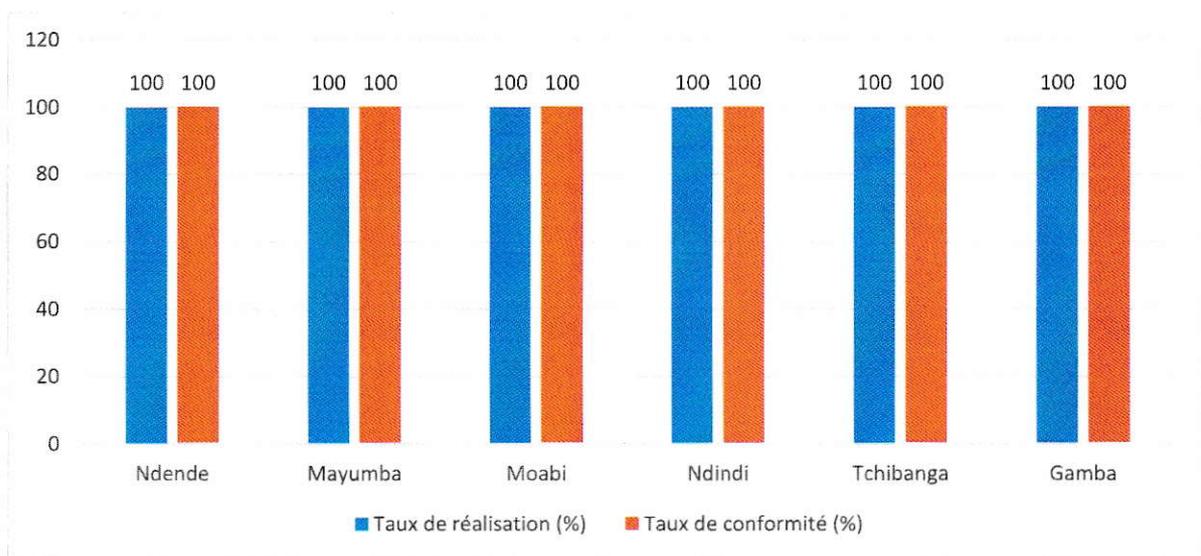


Figure 28 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de conformité des analyses bactériologiques est respecté dans ces localités.

Handwritten signature

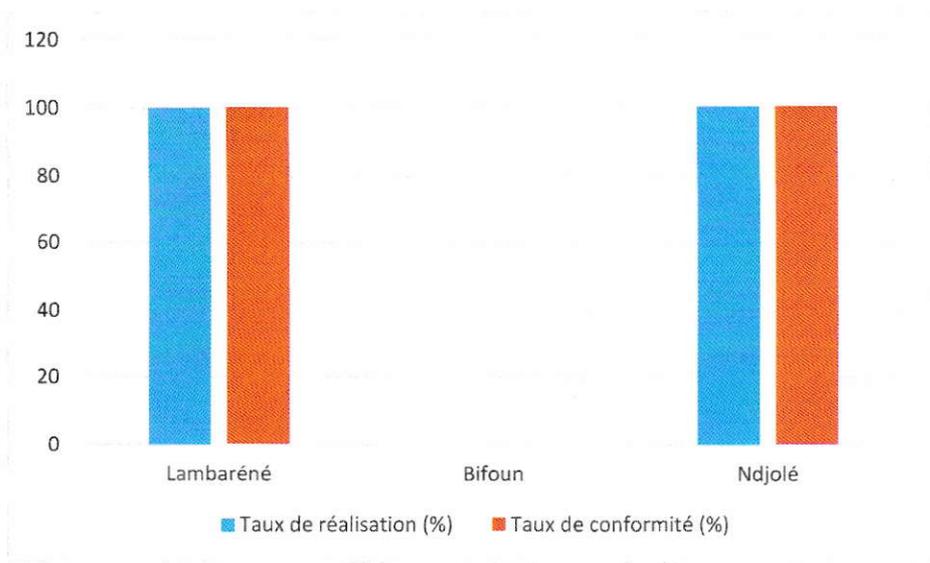


Figure 29 résultats de l'autosurveillance en bactériologie (DRCS)

Aucune analyse en bactériologie n'a été effectuée sur le réseau de distribution de la ville de Bifoun.

Pénalités : Applicables conformément à l'annexe 18 de la DSP.

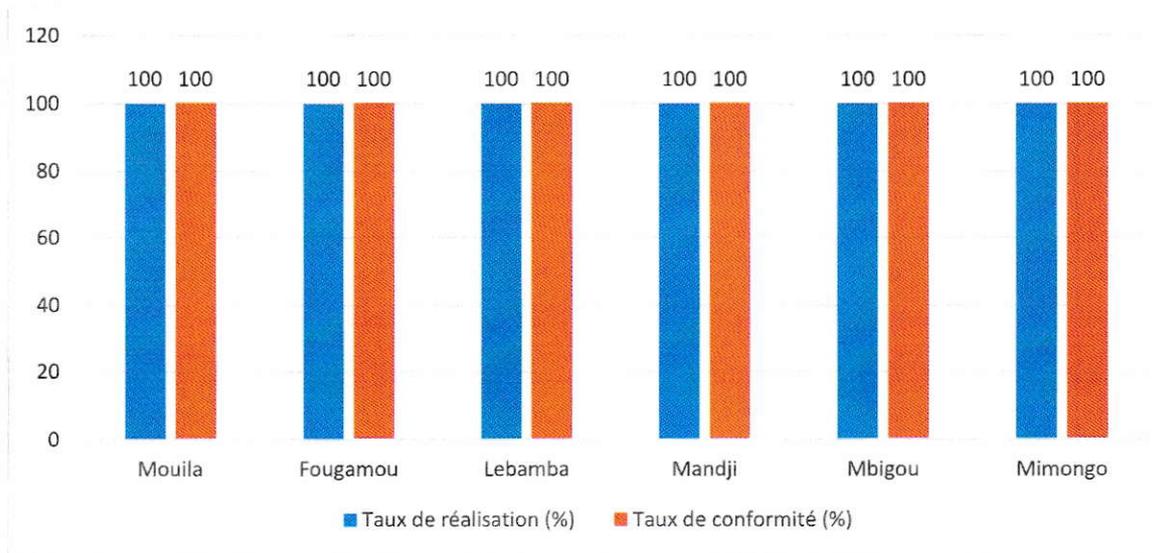


Figure 30 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux distribuées

Les taux de réalisation et de conformité des analyses physico-chimiques sont respectés dans ces localités.

[Signature]

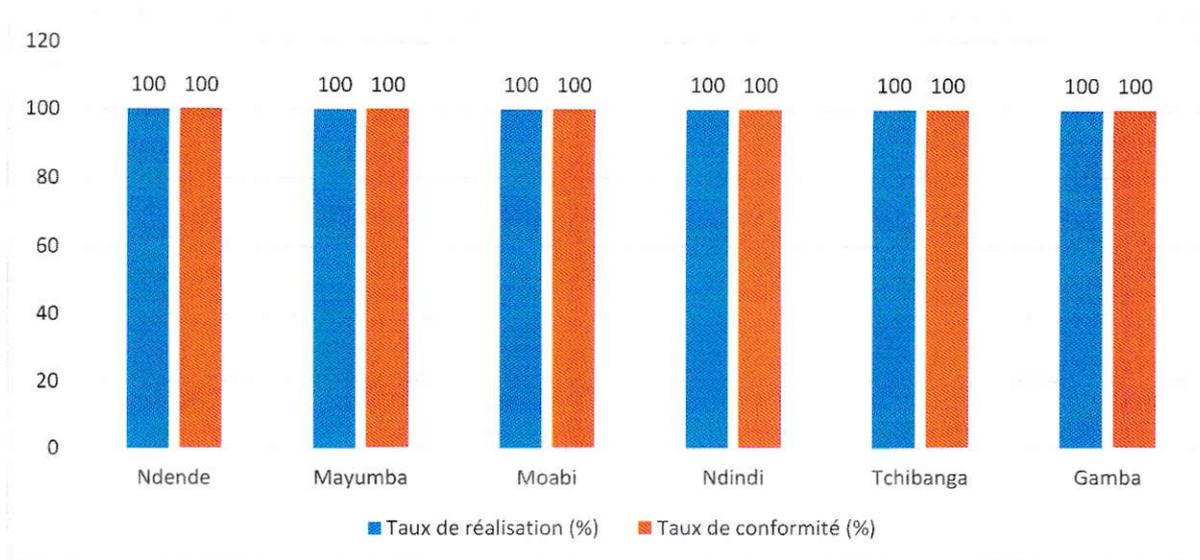


Figure 31 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux distribuées

Les taux de réalisation et de conformité des analyses physico-chimiques sont respectés dans ces localités.

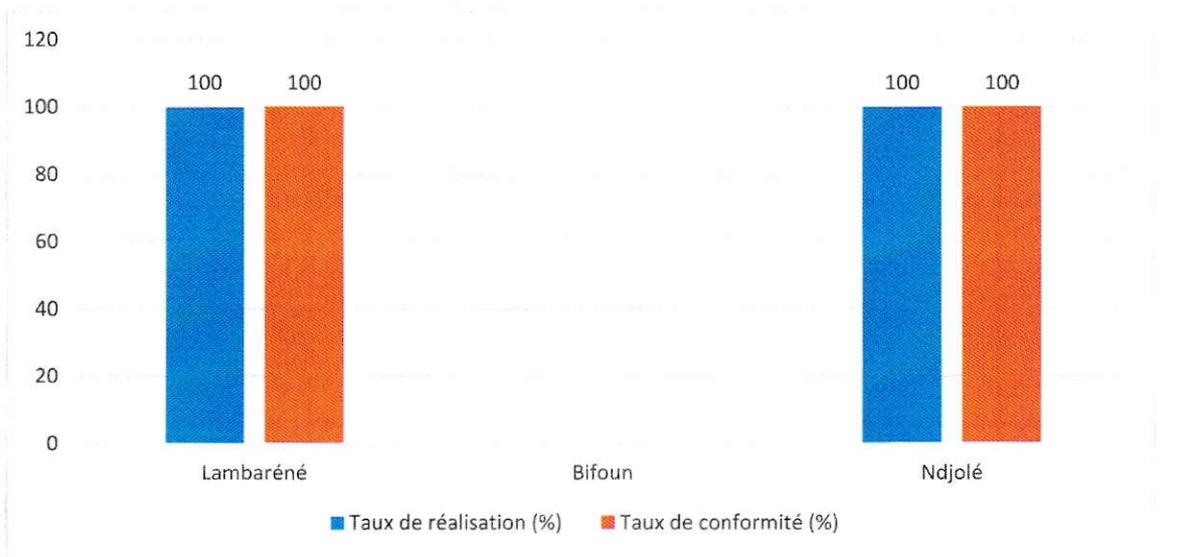


Figure 32 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux distribuées

Les taux de réalisation et de conformité des analyses physico-chimiques ne sont respectés à Bifoun.

Aucune analyse n'a été effectuée sur les réseaux de distribution des localités de Moabi, Gamba, Ndende, Ndindi, Guiestou, Mayumba, Bifoun et Tchibanga. Soit 50% des localités gérées par la DRCS dont les réseaux de distributions d'eau potable ne font l'objet de prélèvements pour analyses.

✍

3.2.5. DIRECTION REGIONALE NORD

La Direction Région Nord est composée de neuf exploitations.

3.2.5.1. Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux traitées

✓ Sortie stations

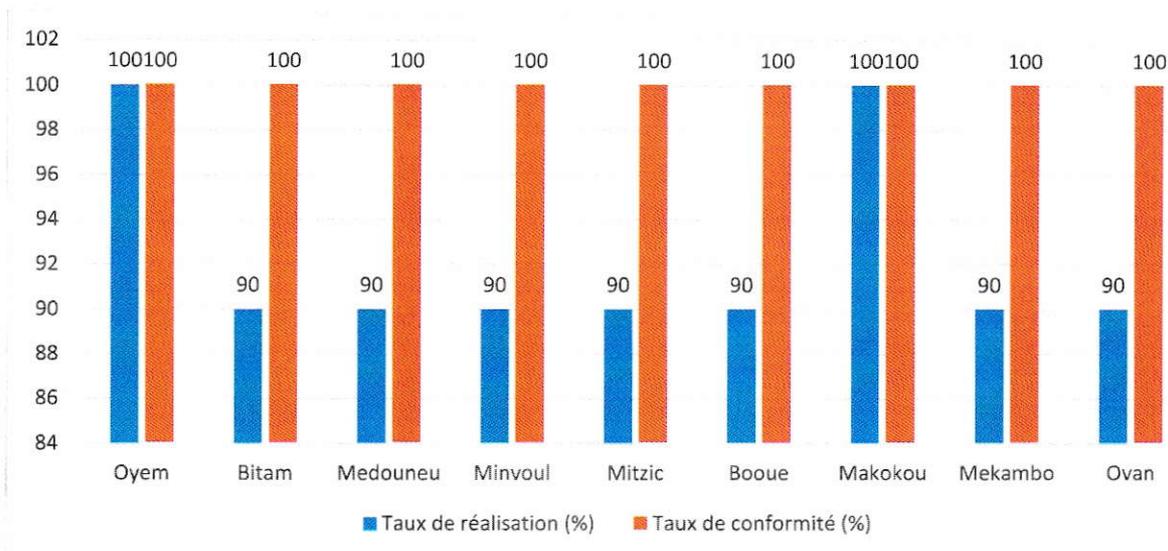


Figure 33 Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

Le taux de réalisation des analyses bactériologiques n'est pas respecté dans ces localités à l'exception d'Oyem.

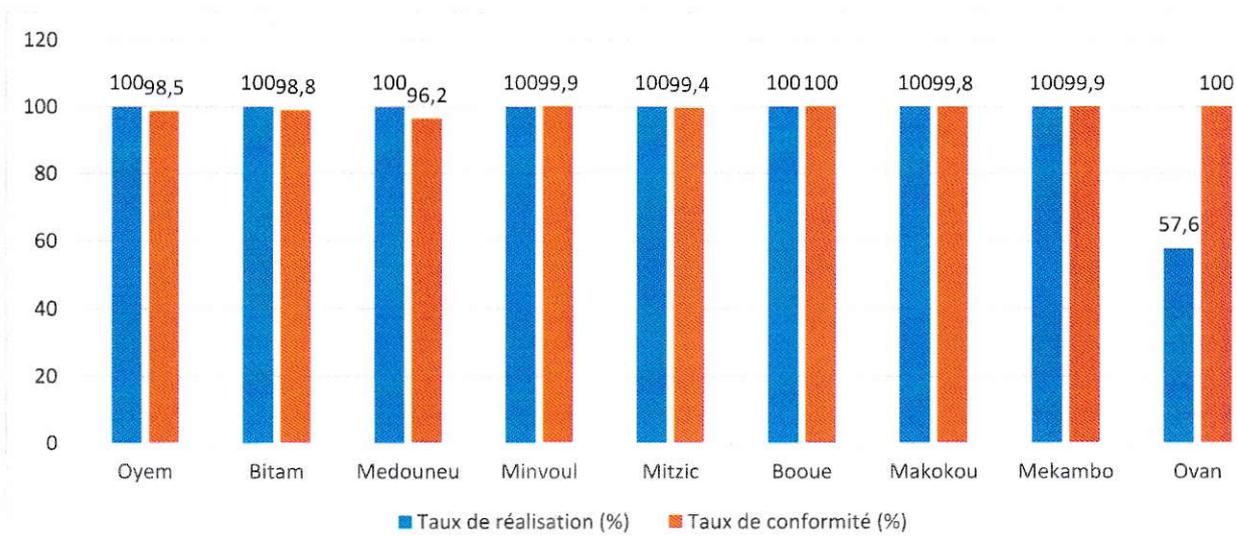


Figure 34 Résultats d'analyses physico-chimiques réalisées sur les eaux traitées.

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques n'est pas respecté à Oyem, Bitam, Medouneu, Minvoul, Mitzic et Makokou. Le taux de réalisation à Ovan est de 57.6% en physico-chimie.

✓

3.2.5.2. Résultats d'analyses bactériologiques réalisées sur les eaux distribuées

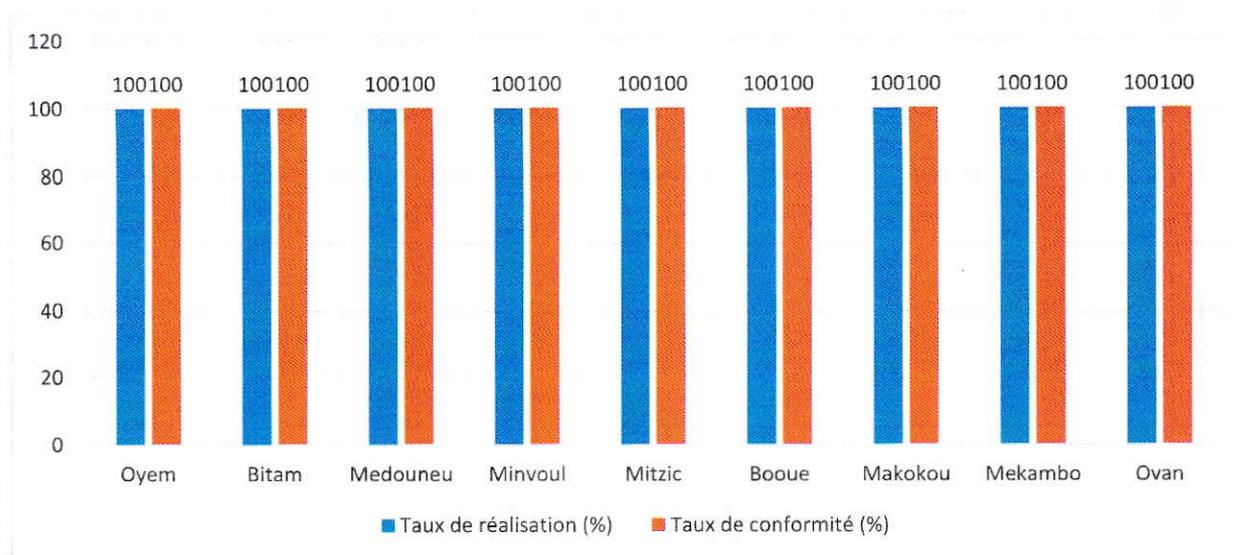


Figure 35 résultats d'analyses bactériologiques des eaux distribuées par la DRN

Les taux de conformité et de réalisation des analyses bactériologiques sont respectés dans ces localités.

Pénalités : néant.

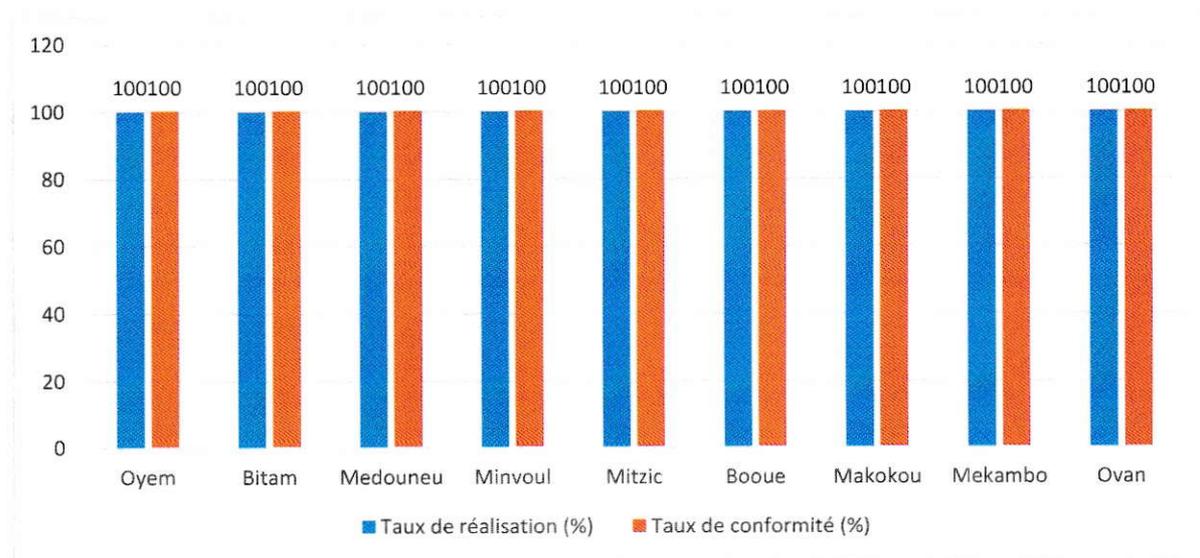


Figure 36 résultats d'analyses physico-chimiques des eaux distribuées par la DRN

Les taux de conformité et de réalisation des analyses physico-chimiques sont respectés dans ces localités.

[Signature]

V. RECOMMANDATION

Afin d'améliorer la surveillance de la qualité de l'eau, le Régulateur recommande :

- Le respect de la fréquence de réalisation d'analyses en matière de suivi de la qualité des eaux brutes ;
- Le respect des fréquences de réalisation des analyses bactériologiques et physico-chimiques en sortie station et sur le réseau de distribution ;
- La transmission trimestrielle des rapports contractuels présentant le détail de l'ensemble des résultats d'analyses ;
- L'amélioration du suivi de la qualité des eaux distribuées dans les petites localités telles que Onga, bifoun, Ndindi etc.
- Les détails concernant la durée de levée des non-conformités relevées sur le réseau de distribution.

